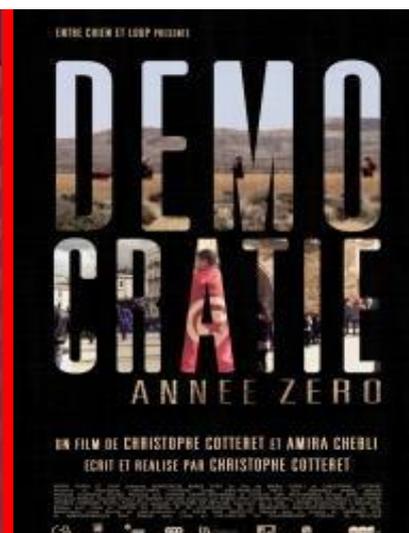


Fiche pédagogique

Démocratie Année Zéro

Festival Visions du Réel à Nyon,
du 19 au 26 avril 2013



Film documentaire, Tunisie, 2012

Réalisation :
Christophe Cotteret

Intervenants :
Belgacem Ben Abdallah, Azyz Amami, Moncef Marzouki...

Scénario :
Christophe Cotteret
Amira Chebli

Musique originale :
Mathieu Chabrol

Production :
Entre Chien et Loup, Benoît Roland

Version originale arabe/français sous-titrée français

Durée : 1h43

Age légal : Pas défini
Age conseillé : 14 ans

**Résumé**

Le Printemps arabe trouve son origine en automne 2010, lorsqu'une étincelle enflamme la Révolution tunisienne (du 17 décembre 2010 au 14 janvier 2011). Ce jour-là, un jeune marchand à qui les autorités venaient de confisquer les étals s'immole en pleine rue. Pour les habitants de Sidi Bouzid, région pauvre du centre du pays, c'en est trop. Fini le népotisme et la corruption du pouvoir, finies les entraves à la liberté d'expression ! Les Tunisiens descendent dans la rue.

Le documentaire suit chronologiquement les différentes étapes qui ont mené aux premières élections populaires après la chute du gouvernement dictatorial de Ben Ali.

La première partie du film pose le contexte : le terreau d'inégalités sociales et géographiques qui minent le pays. Gafsa, par exemple, sert de décor à une nomination truquée de dirigeants à la tête de la Compagnie des phosphates en 2008. Dans ce bassin minier qui avait déjà vu éclater des émeutes (celles "du pain" en 1984 et celles contre l'arrivée au pouvoir de Ben Ali en 1987), les habitants ont toujours été habitués à la violence d'une

répression sourde. Mais d'autres régions ont aussi souffert et l'immolation du martyr Mohammed Bouazizi à Sidi Bouzid précède de peu l'électrocution suicidaire d'un autre jeune, qui accusait publiquement le chômage et la misère. La répression sévère des manifestations de protestation partout dans le pays ajoute encore au sentiment de frustration et de colère de la population. L'augmentation du nombre de victimes de la police et d'arrestations conduit Ben Ali à quelques concessions, largement insuffisantes.

De toute façon, fin 2010, il est bien trop tard. Le pouvoir, pris de court par la mobilisation massive de tous les jeunes du pays et par leur utilisation des réseaux sociaux et des téléphones portables, ne peut qu'abdiquer. D'abord par la fuite de la famille Ben Ali – qui a, depuis, trouvé refuge en Arabie Saoudite ; puis par la dissolution du gouvernement.

Reste que l'organisation d'élections pour former une assemblée constituante et la création de lois démocratiques à inventer est une affaire complexe, comme le montre la seconde partie de ce documentaire fait à chaud.

Disciplines et thèmes concernés

Histoire :

les pays arabes, la Révolution tunisienne et le Printemps arabe, les alliances géostratégiques, l'utilisation des nouveaux médias dans les soulèvements populaires, les dictatures, l'islam...

Géographie :

le monde arabe, l'influence du milieu, les similarités et différences entre pays arabes...

Citoyennetés, sociologie et philosophie/psychologie :

les tendances politiques et les partis, la doctrine marxiste, les différences entre socialisme et communisme, la censure, les sit-in, le rôle des journalistes et des cyber-activistes (Anonymous et cyber-flicage)...

Arts visuels et éducation aux médias :

le genre du film documentaire, les différentes sortes de film documentaire, le cinéma direct, la révolution dans les documentaires, la notion d'objectivité, le commentaire (voix off), "Persepolis" (2007) de Parronaud et Satrapi, la manipulation des images...

Littérature :

les textes sur la révolution, dont, entre autres : "Quatre-Vingt-Treize" (1874) de Hugo, "A Tale of Two Cities" ("Le Conte de deux Cités"; 1859) de Dickens, "Die Tage der Commune" ("Les Jours de la Commune"; théâtre; 1949) de Brecht...

Commentaires

Le documentaire du Belge Christophe Cotteret permet de mieux comprendre ce qui a déclenché la Révolution tunisienne, et, partant, tout le Printemps arabe. Les images du documentaire alternent paysages, extraits d'archives et témoignages de protagonistes ou de leaders, images à qui une voix off donne cohérence et humanité.

Quelques scènes le rendent inoubliable : celles de ces avocats qui se succèdent en pleine rue pour plaider contre le gouvernement (à 40'30" environ) : "*Jeunes de Tunisie, ne vous suicidez pas !*" Ou, plus tard, cet autre avocat qui brave le couvre-feu en plaidant à gorge déployée dans la rue déserte, sous les viseurs des snipers embusqués. Autres moments forts : ce cyber-activiste arrêté, torturé puis relâché, qui témoigne de la créativité langagière de son bourreau en se demandant où celui-ci a étudié (rappelant le paradoxe incroyable de la Shoah, mise en place par des gens cultivés). Ou encore ce représentant du parti Ennahdha qui parodie Ben Ali durant son meeting électoral.

Le film insiste d'emblée sur le côté inédit de la Révolution tunisienne parce qu'il s'agit de la société civile qui se rebelle contre la société politique tout entière. En outre, le mouvement se caractérise par la jeunesse de ses acteurs et les armes de son époque : les nouvelles technologies de communication (télépho-

nes portables, Internet, réseaux sociaux). Alors que peu des plus âgés savent trouver l'information rapidement. On y apprend aussi que, hormis l'utilisation des réseaux sociaux, la sortie en salles du film d'animation "Persepolis" (voir notre [fiche pédagogique e-media](#)) aurait fait prendre à la révolution une autre tournure, en polarisant islamistes et partisans d'un état laïc (à 1h43" environ).

A deux endroits, le documentaire surprend en bousculant notre rapport au sujet. D'abord, lorsque des opposants au régime expliquent comment ils sont parvenus à manipuler les images d'une retransmission TV (séquence où ces étudiants expliquent comment, à une vingtaine de camarades seulement, ils sont parvenus à faire passer un rassemblement de supporters retransmis à la télévision pour une manifestation politique ; à 48'00" environ). Et lorsque le documentaire fait un parallèle entre les revendications des manifestants tunisiens réprimés et celles des manifestants à Athènes en juin 2011 et des Indignés à Barcelone en mai 2011.

Si, à la fin, l'objectif "Démocratie Année Zéro" ne tranche pas la question de savoir si cette révolution a abouti, il n'en suggère pas moins que le parti majoritaire, l'islamiste Ennahdha, groupe le plus influent de la coalition au pouvoir, avait les moyens d'acheter les élections (à 1h33'40" environ).

Objectifs pédagogiques

- Comprendre une situation politique contemporaine en fonction de ses déterminations historiques.

- Prendre conscience de la spécificité de la Révolution tunisienne dans l'histoire des révolutions populaires.
- Analyser des textes (poème, chanson, citations) en relation avec le conflit tunisien.
- S'interroger sur l'outil citoyen que constituent les réseaux sociaux et apprécier leur rôle dans la révolte populaire.



Pistes pédagogiques

Le film

1. **Expliquer** le titre et ses connotations cinématographique autant qu'astronomique. (Pour ce qui est du cinéma, on pourra chercher des parallèles entre "Démocratie Année Zéro" et "Allemagne Année Zéro" (1948) de Roberto Rossellini.) Et **chercher** quelles décisions nous valent de vivre en l'an 2013.

2. A partir de la citation de Brecht mise en exergue par le film : *"Considérant que vous avez choisi de nous menacer avec fusils et canons, nous avons décidé qu'une vie misérable était pour nous plus redoutable que la mort"*, a) **rédigé** une dissertation (argumentée) ; b) **spécifier** de quelle manière elle éclaire le film ; c) **lire** "Die Tage der Commune" de Brecht pour **analyser** les étapes de la mise en place de la révolution prolétarienne.

3. **Analyser** les interventions de la voix off : quelle(s) tonalité(s) narratives utilise-t-elle ? Et observer sa pertinence.

L'Histoire

1. **Situer** sur une carte de l'Afrique du Nord et du Moyen Orient les différents pays composant ce qu'on appelle "le monde arabe". (http://www.lefigaro.fr/assets/grap_h/INTER-201107-Monde-arabe-contestation.jpg) et **commenter** son évolution depuis un siècle

(http://www.franceculture.fr/sites/default/files/imagecache/ressource_full/2011/03/23/4029521/carte631-55d5e.jpg)

2. Après avoir vu le film, **résumer** en six étapes le développement de la Révolution tunisienne jusqu'aux élections. (Redeyef/Gafsa se révolte, Hafnaoui Maghzaoui devient



martyr, Sidi Bouzid s'enflamme, Tunisian Girl réveille Tunis, 50 manifestants meurent à Kasserine, Ben Ali fuit.)

3. **Retracer** la venue de Ben Ali au pouvoir.

4. **Expliquer** ce qu'aurait dû faire le dictateur Ben Ali s'il avait décidé de passer de son régime à une démocratie. Donner 3 ou 4 mesures principales.

5. Comment expliquer que, jusqu'à quelques semaines avant la fuite de Ben Ali, les principaux pays européens aient toujours soutenu ce tyran ?



6. Pourquoi Ben Ali a-t-il trouvé refuge en Arabie Saoudite ? **Préciser** les jeux d'alliances politiques dans le monde arabe.

7. **Expliciter** le rôle de l'armée dans cette révolution.

8. **Rendre compte** du rôle des ONG "Human Right Watch", "Amnesty International" ou "Reporters sans Frontières" dans le développement de la révolution.

(Les informations recueillies sur le terrain par ces associations permettent - avant la chute de la dictature -, par exemple, de classer la Tunisie 2^e pays le plus censuré au monde après la Chine, et de lui attribuer le record mondial du nombre de policiers par habitant.)

soulèvement populaire tunisien. (<http://www.atlantico.fr/decryptage/lors-revolution-tunisienne-reseaux-sociaux-etaient-indispensable-pour-se-maintenir-aux-avant-postes-valerie-urman-602990.html>) et <http://archives.tdg.ch/actu/monde/printemps-arabe-internet-porte-voix-jeunes-2011-06-17>)

Est-il comparable à celui joué dans les autres pays du Printemps arabe ?

(<http://www.france24.com/fr/20121031-entretien-mounir-bensalah-revolution-arabe-reseaux-sociaux-facebook-twitter-tunisie-maroc-egypte>)

Et maintenant ?

1. D'après le documentaire, la Révolution tunisienne est-elle achevée ?

(Les épilogues textuels en sont un indice.)

2. **Situer** sur l'échiquier politique ces quatre partis tunisiens :

PCOT (Parti Communiste Ouvrier de Tunisie), Ennahdha (islamique), CPR (Congrès Pour la République) de Moncef Marzouki, et Ettakatol (Forum démocratique pour le Travail et les Libertés).

Pour chacun, en **donner** deux lignes directrices.

3. **Dissenter** sur le sujet : "[...] *les islamistes sont-ils solubles dans la démocratie ?*" S'intéresser à la place qu'ils occupent et à l'influence qu'ils exercent dans une Turquie autrefois très laïque.

4. Comment expliquer qu'encore aujourd'hui, selon le texte de l'épilogue, les manifestations sont toujours sévèrement réprimées en Tunisie ?

2. **Commenter** cette citation d'un cyber-activiste : "casser le mur entre réel et virtuel."

3. "Le téléphone portable est l'arme la plus redoutée des dictatures". **Débatte**.

4. **Repérer** les deux exemples de manipulation des images donnés par le documentaire.

(Les étudiants qui font passer les supporters pour des manifestants ; un commandant de l'armée qui n'a rien fait, ce qui le met du côté des manifestants.)

Entendre, voir, lire et analyser

1. **Se perdre** dans le site <http://nawaat.org/portail/> afin de glaner les dernières informations sur le développement politique de la Tunisie.

Lire en particulier l'article "L'Islam est la religion de l'état civil tunisien" (24 janvier 2013) de Nasreddine Montasser (<http://nawaat.org/portail/2013/01/24/lislam-est-la-religion-de-letat-civil-tunisien/>) comme prolongement du documentaire.

2. **Voir** le clip du rappeur El General "Rayes le bled" – en particulier la première séquence de Ben Ali terrorisant un écolier ! (<http://www.youtube.com/watch?v=Q3tesjVIQGw>)

Les réseaux sociaux

1. **Etudier** le rôle que les réseaux sociaux et/ou les téléphones portables ont joué dans le



Réagir à ses paroles en mesurant ce que les propos ont d'hyperbolique.

Ce texte garde-t-il le même sens dans les deux périodes historiques différentes ?

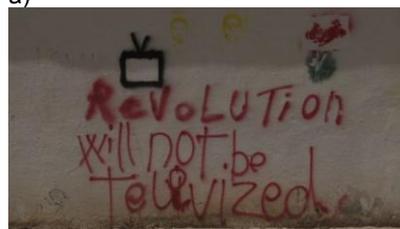
3. **Définir** les termes suivants : "intifada", "flash-mob", "terroriste", "démocratie", "assemblée constituante".

5. **Analyser** la scène où Moncef Marzouki prétend que la dictature tunisienne est une création occidentale (à 1h09'50" environ) pour **préciser** son accusation.

4. **Analyser** le poème "Aux Tyrans du monde" ("Ela Toghhat Alaam"; 1934) du poète tunisien Abou el Kacem Chebbi (1909-1934) sous le protectorat français de Tunisie :

6. **Etudier et commenter** ces trois photos de murs tunisiens :

*Ô tyran oppresseur...
Ami de la nuit, ennemi de la vie...
Tu t'es moqué d'un peuple impuissant
Alors que ta main est maculée de son sang
Tu abîmes la magie de l'univers
Et tu sèmes les épines du malheur
dans ses éminences*



*Doucement ! Que ne te trompent pas
le printemps,
La clarté de l'air et la lumière du jour
Dans l'horizon vaste, il y a l'horreur de
la nuit
Le grondement du tonnerre et les
rafales du vent
Attention ! Sous la cendre, il y a des
flammes
Celui qui plante les épines récolte les
blessures*



*Regarde là-bas où tu as moissonné
les têtes humaines et les fleurs de
l'espoir
Et tu as englouti de sang, le cœur du
sol et tu l'as abreuvé de larmes à
l'ivresse
Le flot, torrent du sang va t'entraîner
Et l'orageux brûlant va te dévorer.*



Pour en savoir plus :

Sitographie

Emission "La Révolution en marche" d'"Envoyé Spécial" du 27 janvier 2011

http://www.dailymotion.com/video/xgs25o_envoye-special-tunisie-la-revolution-en-marche-1-2_news#.UQJuNaX2zGY (1^{ère} partie)

et

http://www.dailymotion.com/video/xgs2ik_envoye-special-tunisie-la-revolution-en-marche-2-2_news#.UQJuqKX2zGY (2^e partie)

Bibliographie

Bensalah, Mounir, "Réseaux sociaux et révolutions arabes?", Michalon, Paris, 2012.

Piot, Olivier, "La Révolution tunisienne : les 10 jours qui ébranlèrent le monde arabe", Les Petits Matins, 2011.

Saïdi, Hédi, "La Tunisie réinvente l'histoire : récits d'une révolution; un passé troublé et un présent sous pression", L'Harmattan, Paris, 2012.

Filmographie

DVD "Persepolis" de Vincent Paronnaud et Marjane Satrapi, 92', Diaphana, 2007.

Frank Dayen, Gymnase de Morges, fin janvier 2013

"Droits d'auteur : Licence Creative Commons"

<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/>



<http://elgosto.wordpress.com/2008/04/27/sarkozy-parle-de-la-liberte-de-la-presse-a-ben-ali/>